Valoriser les espaces naturels : l'exemple de la Pointe du Raz

Histoire

Destination touristique prisée, le Finistère a développé au fil des décennies une **politique de mise en valeur de son patrimoine naturel et architectural**. Certains sites très plébiscités comme **la Pointe du Raz**, sont devenus les moteurs d'une économie locale cherchant à se réorienter devant le déclin des secteurs d'activités traditionnels. Attirant les visiteurs depuis la fin du XIXe siècle, l'exploitation du site a évoluée, partagée entre le développement économique d'un côté, et préservation d'un environnement naturel sensible de l'autre.

Cinq hôtels se sont ainsi partagés la pointe simultanément. Tous détruits par l'armée allemande à la fin de la Seconde guerre mondiale, **la réflexion autour du réaménagement du site est engagée dès 1947**. L'hôtel de l'Iroise est construit en 1952, suivi par l'hôtel de l'Atlantique en 1958. Durant cette période, de nombreux commerçants ayant pris le tournant du tourisme, s'installent dans des baraquements hétéroclites et désordonnés. Dans un souci de rationalisation, les élus votent la construction d'une cité commerciale qui verra le jour en 1962. Regroupant quatorze enseignes et jouxtant le sémaphore, cette cité vient dénaturer un peu plus un site déjà fragilisé par la fréquentation touristique de masse. **Les trois décennies qui suivent sont marquées par l'augmentation constante du nombre de visiteur, qui atteindra régulièrement le demi-million par an au début des années 1990**. La pression s'accroit sur le site qui voit sa végétation s'amoindrir d'année en année du fait de ces flux non maitrisés. La Pointe du Raz, plus que jamais menacée, va faire l'objet de mesures exceptionnelles pour l'époque.

À la fin des années 1980, de nouvelles réflexions autour de l'environnement s'engagent . La préservation des milieux naturels devient un enjeu de politique locale mais aussi nationale. En 1989, la Pointe du Raz est inscrite au programme de réhabilitation des grands sites nationaux dégradés. L'idée directrice est de restituer et de préserver l'aspect naturel du site en modifiant, à la fois le mode de fréquentation et le modèle économique. Une nouvelle cité commerciale est construite 800 mètres en amont du sémaphore. Les deux hôtels sont quant à eux démolis en juin 1996, puis c'est au tour de l'ancienne cité commerciale en avril 1997.

La végétation retrouve peu à peu ses droits sur la pointe, et devant le succès des mesures adoptées, le label « Grand site de France » est délivré à la Pointe du Raz en 2004.

Où et comment chercher ?

Les dossiers des affaires examinées par la Commission des sites pour la période 1980-2001 ont été versés (versement 1423 W) par la Direction départementale de l'équipement, et sont classés par localités.

Les procès-verbaux de la Commission sont à chercher dans plusieurs versements en fonction de la période : 1944-1967 (versement 77 W), 1969-1999 (1423 W).

Composition du fonds

L'étude des dossiers de la **Commission départementale des sites** permet d'appréhender la politique touristique du département à travers la gestion et la mise en valeur de son patrimoine naturel et architectural.

Créées en 1906, les Commissions départementales des sites perspectives et paysages siègent dans chaque département.

Ses missions principales sont la protection et la mise en valeur des sites historiques et pittoresques. La commission est également à l'initiative de l'inscription et du classement des sites remarquables, et de la création de réserves naturelles. Les Archives départementales conservent les procès-verbaux des séances de la Commission pour la **période 1944-1967 et 1969-1999**.

Sont également disponible à la consultation, **les dossiers par communes** des affaires examinées par la Commission **de 1981 à 2001** comprenant notamment le descriptif du projet, les plans, des revues de presse et dans certains cas des photographies.

Plan général du nouveau site. A.d.F., 1423 W 34.

Perspective générale du site, 1994. A.d.F., 1423 W 34.

Previous Next

Thumbnail

Thumbnail

Thumbnail

Thumbnail

Previous Next